

Résultats de la CAP promotions des SACDD des 23 et 24 octobre 2013

Promotions à SACDD Classe Exceptionnelle AG à compter du 1er janvier 2013

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace				Néant
Aquitaine	COUDERC	Josette	DDT 24	
	CAPOT	Joëlle	DREAL	
	COUPET	Françoise	DIRA	
Auvergne	PONTON	Bernadette	DDT 43	
	LACOUTURE	Jacqueline	DDT 63	
Basse Normandie	LAMOURE	Patrick	DREAL	TRGS
	LUNESCHI	Marie-Françoise	DDTM 50	TRGS
	GOUEREC	Catherine	DDT 61	
	PICHON	Martine	DREAL	
Bourgogne	BONNY-LAMBERT	Dominique	DDT58	
Bretagne	GZYL	Isabelle	DDTM 56	
	AUREL	Sylvie	DDCS 56	
	MILLOUR	Isabelle	DDTM 35	
	LE GALL	Yves	DDTM 22	
Centre	CARLE	Françoise	DDT 37	TRGS
	COCUAU	Brigitte	DDT 37	
	BONNAUD	Françoise	DDCSPP18	
Champagne-Ardenne	CORDIER	Alain	DDT 52	
Corse	BRUNINI	André	DDTM 2 B	
Franche-Comté	CLEMENT	Ghislaine	DDT 39	TRGS
	LAMBERT	Marie-Line	DDT 25	
Haute-Normandie	THERRY	Isabelle	DDTM 27	
Languedoc Roussillon	PECH	Michèle	DDTM 66	TRGS
	ROSET	Xavier	DDTM 30	
	MORET	Dominique	DDCSPP 11	
Limousin	GUIBERT	Marylène	DDT 87	TRGS
	BRUNIE	Jacques	DREAL	
Lorraine	VINEL	Muriel	DDT 57	
	BERNEL	Claude	DDT 54	
Midi-Pyrénées	GINESTET	Denise	DDT 32	
	NELIDOFF	Anne	Préfecture 81	
Nord-Pas-de-Calais	HAMEL	Ghislaine	DDTM 59	TRGS

	NOWAK	Suzanne	DDTM 59	
	LOPPION	Laurent	DIRN	
PACA	RICHARD	Martine	DDT 84	TRGS
	ROUVIERE-LEVACHER	Monique	DDT 05	
	BRESSIEUX	Alain	DDT 84	
	BEDIKIAN	Laurence	DDTM 13	
Pays de Loire	TISSERAND	Colette	DIRM NAMO	
	PETIT	ÉRIC	DREAL	
	ROUGEMONT	Gérard	DIRM NAMO	
	BOURDEAU	Catherine	DDT 72	TRGS
Picardie	JOSSELIN	Isabelle	DREAL	
Poitou Charentes	CAMILLERI	Liliane	DDTM 17	TRGS
	VINCENT	Patrick	DDTM 17	TRGS
	BLANCHARD	Mauricette	DREAL	
Rhône-Alpes	FAURE	Bernadette	DDT 42	TRGS
	PORCHER	Dominique	DDT 38	
	MEGE	Catherine	CETE	
	MACHADO	Michèle	DDT 26	
	HELSTROFFER	Richard	CETE	
	RAFFIN	Brigitte	DDT 01	
DRIEA	JAZE	Isabelle	DRIEA	
	PREVAUTEL	Martine	DDT 95	
	REMONDEAU	Christine	DRIHL	
	WYZGOLIK	Annick	DRIEA	
Aviation Civile	MONSIFROT	Patrick	SNIA	
Administration Centrale et STC	YTHIER	Marc	DGITM	TRGS
	PORTEJOIE	Annick	CGEDD	
	MIRRE	Lucette	DGALN	
	IDALGO	Marc	SG	
	WITKAM	Marc	DGITM	
	CHENEAU	Sylviane	CGDD	
	BORVAL-PEINTURIER	Martine	SG	
	ROUMIER	Isabelle	SG	
	POUPON	Evelyne	ENPC	
	DOUBREMELLE	Sylvain	CPII	
VNF	VERON	Marie-Thérèse	DT Seine	
	SIMON	Pascale	DT Nord-Est	
Hors ministère	ROUZEE	Nicole	Min. de la Défense	
	PANOS-SANCHEZ	Claudine	ENIM	
	CLECH	Jean-Yves	ENIM	

	PERESSE	Josiane	IFSTTAR	
	BERINGUER	Laure	ENSM	
	LADRET	Martine	Mairie d'Asnières (95)	
MIGT 8	OMEZ	Patricia	DEAL 974	
	LISON	Lucie	DEAL 971	
Syndicats	WANDERIELLE	Kaci	Syndicat CGT	
	PETIT	Martine	Syndicat FO	

Promotions à SACDD Classe Exceptionnelle Spécialité C.T.T. à compter du 1er janvier 2013

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace				Néant
Aquitaine	MARTINEAU	Brigitte	DREAL	
Auvergne				Néant
Basse Normandie	PIQUION	Jean-Michel	DREAL	
Bourgogne	ESNAULT	Pascal	DREAL	N° 2 Liste complémentaire
Bretagne	VINCENT	Daniel	DREAL	
Centre				Néant
Champagne-Ardenne				Néant
Corse				Néant
Franche-Comté				Néant
Haute-Normandie	GREMONT	Magalie	DREAL	
Languedoc-Roussillon	MARCO	Éric	DREAL	
Limousin	COURAUD	Patrice	DREAL	
Lorraine				Néant
Midi-Pyrénées	PERRAMOND	Éric	DREAL	
	DOTU	Jacques	DREAL	N° 3 Liste complémentaire
Nord-Pas-de-Calais				Néant
PACA	SCHUPP	Frédéric	DREAL	
Pays de Loire	BERTHON	Thierry	DREAL	
Picardie	BIHET	Alfred	DREAL	TRGS
	JORE	Anne	DREAL	N° 1 Liste complémentaire
Poitou-Charentes				Néant
Rhône-Alpes				Néant
DRIEA				Néant
Administration Centrale et STC				Néant
Hors ministère				Néant
VNF				Néant
MIGT 8				Néant
Syndicats				Néant

Promotions à SACDD Classe Supérieure AG à compter du 1er janvier 2013

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace	KUHNER	Françoise	DDT 68	
	LANOIX	Christiane	DDT 67	
	FRISON	Anne-Marie	DREAL	
	MEYER	Jean-Marc	DDT 68	
Aquitaine	RIBETTE	Marie-Laure	CETE SO	
	STRAHELI	Philippe	MIGT 4	
	GUIGUEN	Stéphane	DDTM 33	
	BADREAU	GHISLAINE	DREAL	
	BONSON	Sylvie	DIRA	
	LAFFON	Arnaud	DDT 47	
	MAGNET	Françoise	DDTM 64	
	ARCHAMBEAU	Denis	DDTM 40	
Auvergne	MERAL	Gilbert	DDT 15	TRGS
	LOUBAT	Aline	DDT 43	
	BEAUNE	Nicole	DREAL	
	JARRY-LACOMBE	Françoise	DDT 15	
	BEAL	Edith	DDT 63	
Basse Normandie	LECONTE	Guy	DDT 61	TRGS
	NEGRE	Christine	DREAL	
	MACHUE	Didier	DDTM 14	
	DESMONTS	Catherine	DDTM 50	
	MARIE	Annick	DREAL	
	PICHON	Jérôme	DDCS 14	
Bourgogne	DETHAN	Marie-France	DDT 89	TRGS
	FLE	Françoise	DDT 89	
	EMMANUEL	Philippe	DDT 58	
	FROMENT	Sindie	DDT 71	
	NIEUTIN	Maryse	DREAL	
Bretagne	HOUITTE	Marie-Jeanne	DREAL	TRGS
	LE FAUCHEUR	Christine	DDTM 22	TRGS
	ROSSI	Olivier	DDTM 56	
	RAKOTORISOA	Nadine	DDTM 35	
	NICOL	Anne-Chantal	DDTM 56	
	GARNIER	Myriam	DDTM 35	
	MARCHAND	Pascal	DDTM 22	
	MOYON	Anne-Marie	DDTM 22	
	DESMOTS	Roselyne	DIRO	

	LE STRAT	Gwénaelle	DDCS29	
	RAHYER	Nathalie	DDTM 35	
Centre	LANOY	Joëlle	DDT 36	
	CRANNEY	Denis	DDT 36	
	SAUGER	Thierry	DDT 41	
	SIGOT	Nadine	DDT 45	
	TOUZET	Sonia	DDT 18	
	VASSORT	Isabelle	Préfecture 28	
	GIRARD	Marie-Jeanne	DREAL	
Champagne-Ardenne	MARIE	Sylvie	DDT 10	TRGS
	ROBIN	Catherine	DDT 08	
	CORVISIER	Céline	DDT 51	
	BLONDEL- MASSON	Martine	DDT 52	
Corse	FRANCHI	Jean	DDTM 2B	
	OHLMAN	Magali	DREAL	
Franche-Comté	GORNES	Guilene	DDT 70	TRGS
	HINTZY	Patrice	DDT 25	TRGS
	PROTHIN	Jean-Claude	DDT 90	
	CHAPPE	Marie-Hélène	DREAL	
	LOUIS	Marie-Francine	DDT 39	
	MAIROT	Marie-Josée	DDT 70	
Haute-Normandie	LAMBERT	Micheline	DDTM 27	TRGS
	DESPREZ	Marie Christine	DIRNO	
	MORIN	Jocelyne	DIRNO	
	HARNAY	Marie-Pierre	DREAL	
	SCHULTZE	Corinne	DDCS 76	
	GARRIOT	Sylvie	CETE	
Ile de France	LESENEY	Arlette	DDT 78	TRGS
	LAFONTAINE	Annie-Claude	DDT 78	
	TISSIER	Muriel	DRIEA/DIRIF	
	DELMOTTE	Annie	DDT 95	
	IBENE	Isabelle	DRIEA	
	DJENNADI	Louisa	DRIEA/CSR	
	GILLE	Didier	DDT 95	
	MENCE	Guy	DRIEA/UTEA	
	LUCET	Isabelle	DRIHL/UTHL 93	
	LLABRES	Frédéric	DRIEA/CSR	
	BENARD	Fabien	DDT 77	
	MOUSTIN	Raphaël	DDT 78	

	PONTONNIER	Jérôme	DDT 91	
	AIRAUD	Emmanuelle	DRIEA/SA	
	VANNIER	Danielle	DRIHL/UTHL 94	
	CAUVIN	Jean-Luc	DRIEA/SCEP	
	THEVENIN	Laurence	DDT 78	
	FOURRAT	Sylvie	DDT 77	
	DEPIESSE	Marie-Hélène	DRIEA/SCEP	
Languedoc-Roussillon	BENARD	Christophe	DREAL	
	HUGUET	Sylvette	PNC	
	PLANTIER	Betty	DDTM 30	
	ERRE	Dominique	DDTM 66	
	EDLICH	Marlène	DREAL	
	GOT	Brigitte	DDTM 30	
Limousin	CORNILLE	Philippe	DDT 87	
	TIXERONT	Marie-Laure	DDT 19	
	BRAC	Béatrice	DREAL	
Lorraine	MOUELLIC	Joëlle	DDT 55	
	MILLAUT-EMBARECK	Séverine	DDT 54	
	MARTIN	Patricia	DIR EST	
	CHRISTAL	Cathy	DDT 88	
	PAYEN	Régine	DDT 57	
	HURNI	Christelle	DDT 54	
Midi-Pyrénées	DUMORA	Nathalie	DDT 65	
	CLEMENT	Karine	DDT 12	
	BONNEMAISON FARRERO	Marie-José	DDT 31	
	ROQUES	Martine	DDT 46	
	TREILLET	Éliane	DDT 81	
	MORA	Anne-Marie	PNP	
	MAZUEL	Viviane	DDT 32	
	PEDECHES	Philippe	DDT 62	
	COLOMBIES	Francis	DREAL	
Nord Pas de Calais	LEMAITRE	Bernard	DDTM 62	TRGS
	LEBLOND	Pascale	DREAL	
	JADEM	Nathalie	DREAL	
	RAUX	Éric	DDTM 62	
	BODARD	Géraldine	CETE	
	TAILLIEZ	Lucie	CETE	
	LEFEBVRE	Jean-Marc	DDTM 59	

	DESEURE	Jacqueline	DDTM 59	
	DUPONT	Steve	DIR NORD	
PACA	LUCCHINI	Marie-Thérèse	DDTM 13	TRGS
	SALET	Jean-Paul	DDT 05	TRGS
	CALLAND	Fabienne	DDTM 83	
	OHANIAN	Françoise	CETE MED	
	BORDY	Jérôme	DDTM 06	
	MILLION-BACELLI	Georgette	DREAL PACA	
	SALDUCCI	Nancy	DDTM 13	
	ARNOULD	Philippe	DDT 84 (Préfecture)	
	RIOU	Colette	DDTM 83	
	RIZZO	Claudine	CETE MED	
	BAZIN	Marie-Hélène	MIGT 5	
	REISCH	Emmanuelle	DDTM 13	
	CRAGUE	Anne-Laure	DIRM MED	
	LELONG BOUAZIZ	Maryse	DREAL	
Pays de Loire	MARCHAND	Bruno	DDT 49	TRGS
	MOREAU	Myriam	DDTM 85	
	LE MOING	Elsa	CETE OUEST	
	JEGOUX	Danièle	DDTM 44	
	GRANDJEAN	Isabelle	DREAL	
	NEZET	Lionel	DIRM NAMO	
	HOUET	Sylviane	DDT 49	
	DENOS	Cécile	DDT 72	
	JUTTIN	Huguette	DDCS 72	
Picardie	DE LANDTSCHEEER	Viviane	DDT 60	
	BIGLIETTO	Louisa	DDT 60	TRGS
	RETY	Francine	DDT 60	
	ROYON	Véronique	DDTM 80	
	ZOTNA	Virginie	DREAL	
	FALEMPIN	Pierrette	DDT 02	
Poitou-Charentes	SIMONET	Éric	DREAL	
	FAVRE	Viviane	DDTM 17	
	LUNDI	Line	DDT 86	
	MORA	Marie-Laure	DDT 79	
	XIBERRAS	Valérie	DDT 16	
Rhône-Alpes	AUCOURT	Claire	DDCS 69	
	HOVETTE	Sylvie	DIRCE	
	RIETSCH	Axel	Préfecture 74	
	GOUNON	Nathalie	DDT 07	

	CASSENX	Laurence	DDT 26	
	DITTA	Joël	DDT 74	
	SADOUX	Emma	DDT 73	
	LEDOUX	Valérie	DDT 26	
	DEGROISSE	Valérie	DDT 73	
	GUTTON	Arlette	DDT 38	
	TENDIL	Céline	CETE	
	BERGOIN	Claude	DREAL	
Administration Centrale et STC	CORROTTE	Hervé	STRMGT	
	FAMARO	Marie-Claude	HCLPD	
	BONNET	Martine	CGDD	TRGS
	PROUST	Joël	SG	
	FAIVRE-PERARD	Georgette	DGTM	
	L'HOMOND FERNANDEZ	Sally	DGALN	
	BENOIST	Marie	CGDD	
	FAUTSCH	Marie-Christine	SG	
	XIMENES	Éric	SG	
	BRICHE	Dominique	CMVRH	
	LE PANN	Marlène	SG	
	THOMAS	Yvette	DGTM	
	ROYON	Laure	DGALN	
	MOST	Vincent	SG	
	POREE	Evelyne	CGDD	
	LECUIVRE- GRILLO	Nathalie	SG	
	LE MOINGN	Benoît	SG	
	MORIN	Annie	CMVRH	
	MALAGUARNERA	Nelly	SG	
	HENRY-LAURENT	Denise	Cabinet	
	SINGIER	Bertrand	CGEDD	
	MORENO	Danielle	CPII	
VNF	CHARTRON	Françoise	DT Rhône-Saône	
	PARIZE	Sylviane	DT Seine	TRGS
	BETATO	Josyane	DT Sud-Ouest	
	QUENOT	Joëlle	DT Centre-Bourgogne	
	VEILLOT	Sylvie	DT Seine	
	BARBIER	Nicole	DT Seine	
Hors Ministère	GUEZILLE	Sandra	ENIM	
	BAILLY	Sylvie	ENIM	
	CORBIN	Jean-Michel	IFSTTAR	

	PATRON	Valérie	MIN Culture EA Bordeaux	
	BRUN	Françoise	MIN Défense ESID Lyon	
	LAURENT	Corinne	MIN Intérieur DSCR	
MIGT 8	CLERVIL	Éliane	DEAL 974	
	HERAULT	Marie-Josette	DEAL 973	TRGS
	DECAUX	Frédéric	DEAL 976	
	PROCIDA-LIN	Ketty	DEAL 971	
	PATCHAI	Marie-Tania	DEAL 976	
	ZAIRE-ALAMELIE	Sandra	DEAL 972	
	RILOS	Hugues	CR 972	
	BELLON	Joseph	DEAL 974	
Syndicats et associatifs	CARPENTIER-DALLENES	Nathalie	Syndicat CGT	
	RINALDO	Américo	Syndicat FO	TRGS

Promotions à SACDD Classe Supérieure Spécialité C.T.T. à compter du 1er janvier 2013

DREAL	NOM	PRENOM	Service	Observations
Alsace				Néant
Aquitaine				Néant
Auvergne	MARTIN-DIT-LATOURE	Mylène	DREAL	
Basse Normandie				Néant
Bourgogne	LOGEROT	Martine	DREAL	
Bretagne				Néant
Centre	LAPLACE	Aurélien	DREAL	
	GAUTRON	Gilles	DREAL	
Champagne-Ardenne	CLAUDE	Christophe	DREAL	
Corse				Néant
Franche-Comté				Néant
Haute-Normandie	CRENEGUY	Éric	DREAL	
Languedoc-Roussillon				Néant
Limousin	GUETRE	Arnaud	DREAL	
Lorraine	MULLER	Daniel	DREAL	
Midi-Pyrénées	FRASSATI	Yvan	DREAL	
Nord-Pas-de-Calais	BOUCHER	Christelle	DREAL	
PACA	PIRON	Lucette	DREAL	
Pays de Loire	FOUCHER	Maryvone	DREAL	TRGS
Picardie				Néant
Poitou-Charentes	DIASCORN	William	DREAL	
Rhône-Alpes	PROCUREUR	Lina	DREAL	
	DURAND	Yvon	DREAL	
DRIEA	FAURE	Thierry	DRIEA/SST	
	JUIN	Nathalie	DRIEA/SST	
Administration Centrale et STC				Néant
Hors ministère				Néant
VNF				Néant
MIGT 8	SOINOFF	Raouf	DEAL 973	
Syndicats				Néant

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les élus CGT à la CAP

CERISAY Patricia	MEDDE – syndicat CGT/AC 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 ☎ 01.40.81.64.14
RETHORE Laurence	DREAL H. Normandie/OH/Comités/CLAS 2 rue Saint Sever 76032 Rouen Cedex ☎ 02 32 18 97 39
ROUILLE Claudine	DIRO CEI de Lorient 200 rue J. Noël Jego 56600 - LANESTER ☎ 02.97.76.87.19
CLEMENT Gwenaël	DIRM 50 Unité Moyens Nautiques 1 route des Mielles 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE ☎ 02 33 43 44 31



Déclaration CGT CAP des SACDD les 23 et 24 octobre 2013

Les questions liées à l'égalité des territoires, au logement et à l'écologie, questions profondément ancrées au cœur de la vie de nos concitoyens, devraient être traitées de manière prioritaire ce que ne font pas nos gouvernants et qui constitue une erreur politique, économique et sociale.

La CGT rejette avec force la poursuite mortifère de la diminution de 1300 postes prévus au budget 2014 et les restructurations de services à contre sens de l'efficacité publique et de l'intérêt général. La CGT s'oppose également aux décisions programmées de suppression de 2100 postes sur la période 2013/2015 dans les filières ADS/ATESAT. Toutes ces décisions aggravent la situation déplorable dans laquelle se trouve nos ministères.

La CGT dénonce :

- la disparition programmée (sans même attendre le vote de la représentation nationale) d'un service public d'État de qualité, garantissant l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national, entraînant un véritable gâchis humain et financier,
 - les conséquences désastreuses de la disparition de la présence territoriale technique de l'État (sans compter le gâchis des milliers d'agents formés, compétents, rigoureux),
 - la manœuvre qui consiste à opérer un véritable transfert de charges de l'État vers les collectivités territoriales (puisque le transfert de ces missions ne s'accompagnerait d'aucun moyen correspondant ni effectifs, ni compensation financière, ni moyens et immobilier...).
- Cette disposition est d'ailleurs, selon nous, inconstitutionnelle.
- les ruptures d'égalité de traitement et d'aménagement des territoires, les ruptures des droits des citoyens (permis de construire...), avec les risques que peuvent entraîner ces ruptures dans le traitement des actes d'urbanisme, de l'interprétation des lois par des collectivités locales souvent dépourvues de moyens de traiter ces questions avec le recul suffisant.
 - les conséquences sociales et humaines, pour les milliers d'agents dont les missions seraient supprimées et qui seraient mutés au sein des administrations de l'État, sur des missions mal définies, instables et maintenant souvent aléatoires.

Pour les agents de la catégorie B et plus particulièrement ceux du corps des SACDD nous vous rappelons que l'adhésion au NES n'a répondu à aucune de nos revendications et nous considérons que la réforme de la catégorie B reste à faire. Aujourd'hui les SACDD de classe normale ne peuvent plus passer au 3ème grade par examen professionnel mais doivent d'abord passer par la classe supérieure. Le déroulement de carrière s'est allongé : on attend plus longtemps pour parvenir au même salaire !

Quant au passage en catégorie A, celui-ci reste et restera indigent même s'il est annoncé davantage de postes depuis que le ministère a adhéré au CIGEM. Ce n'est pas la vingtaine de postes au lieu de 10 qui pourront satisfaire les besoins de plus de 25 % de SACDD qui remplissent des fonctions d'encadrement.

Madame la présidente, lors de la dernière CAP vous avez, à plusieurs reprises, ironisé sur l'absence de charte de gestion. Nous tenons à vous réitérer notre opposition à cette charte. Nous refusons une gestion par la performance telle que vous la souhaitez. La mise en place d'une telle charte inscrirait dans le marbre des règles s'ajoutant aux règles statutaires et rendant encore plus difficiles les parcours professionnels.

L'absence de charte ne vous a pas pour autant empêché d'introduire de nouveaux critères de gestion : Et comme si les désavantages statutaires du NES ne suffisaient pas, la DRH y a ajouté des règles de gestion renforçant la sélection.

Ainsi pour être promue classe exceptionnelle, en plus des critères statutaires, la DRH invente un nouveau critère, en l'occurrence la nécessité d'être depuis 10 ans dans le corps des SA dont 5 ans en classe supérieure ! Ce qui veut dire que des agents proposés par leur service en 2012 ont été éliminés des propositions de promotion s'ils ne remplissent pas ces nouveaux critères arbitraires.

Les élus CGT tiennent à vous redire leur refus de la PFR qui crée de graves inégalités entre les agents, les différences de montant pouvant se chiffrer jusqu'à 2500 € pour des agents d'un même service et exerçant les mêmes missions. La nouvelle prime annoncée, « l'IPEEF » n'est à priori qu'une PFR bis. Nous revendiquons des primes égales et intégrées dans les salaires.

Jamais la rémunération globale des agents n'a été si malmenée, nous demandons une augmentation immédiate du point d'indice.

Lors de la CAP de la semaine dernière la CGT a constaté et déploré que :

- la suppression des effectifs touche de plein fouet les agents des ministères et implique évidemment d'énormes difficultés de mobilité,
- les postes sont non seulement réservés pour la zone de gouvernance, mais aussi pour les services et cela est totalement inadmissible,
- certains chefs de service agissent en potentats locaux en refusant de transmettre les PM 104, mais aussi en refusant de recevoir les agents qui postulent sur des postes vacants,
- les avis émis sont parfois surprenants pour ne pas dire incohérents et parfois même sexistes.

La souffrance au travail atteint un seuil véritablement critique et il est grand temps de mettre en place les structures qui pourront aider les agents. Aujourd'hui les agents sont en perte de repères, et n'ont aucune reconnaissance de leur travail ni par leur hiérarchie, ni par les ministères. Le mépris et l'arrogance de certains chefs, nous en avons eu des exemples au travers des recours examinés la semaine dernière, atteignent des degrés insupportables. Le respect des agents est une valeur non négociable.

Pour cette CAP nous vous rappelons notre opposition au principe du TRGS—Nous revendiquons un accès pour tous les SACDD à l'indice sommital du corps. Pour cela il faut que les taux permettent au moins aux agents de dérouler une carrière sur l'ensemble des grades et pas seulement six mois avant de partir en retraite.

Aujourd'hui les taux pro/pro que l'administration a soi-disant "arrachés" à la DGAFP sont pour la CGT, inacceptables. Rappelons que vous- nous avez informé en septembre que la demande du ministère auprès de la Fonction publique était des taux de 18 % pour le passage à classe supérieure et 15 % à classe exceptionnelle. Vos « soi-disant » efforts n'ont pas été entendus puisque nous sommes aujourd'hui respectivement à 13 et 10 %.

La CGT soupçonnait l'administration de faire de l'année 2013 une année blanche. Eh bien c'est réussi. Les agents auront bien leur promotion au 1er janvier 2013, mais ils ne verront les effets sur leur salaire qu'en 2014.

La DRH n'étant pas en mesure de communiquer le nombre de promotions 2013, les élus ont été contraints de boycotter les CAP des mois de juin et septembre. Il aura fallu ces refus de siéger, une intervention des élus au CT Ministériel et une audience auprès de M. Mazauric pour que la DRH accepte lors de la pré-CAP d'hier de réviser à la baisse le nombre de promotions TRGS qui empiétait sur le nombre de promotions classiques puisque ces postes de retraitables n'étaient pas hors quota. L'objectif est bien de diminuer les effectifs en octroyant des départs à la retraite pour des gains de points souvent très bas.

Le Secrétaire général M. Mazauric a annoncé le 23 septembre l'ouverture d'un chantier pour examiner la gestion du corps des SACDD en s'appuyant sur le rapport d'expertise du CGEDD de mars 2012. Quand ce travail va-t-il débuter ?

La CGT revendique pour les SACDD une reconnaissance réelle de leurs qualifications, un corps à 2 grades, l'augmentation des promotions et un accès véritable à la catégorie A. Vous pouvez relire toutes nos précédentes déclarations, rien ne change et la CGT constate aujourd'hui que les SACDD sont bien les sacrifiés de nos ministères.